

Résolu: De demander au Département en Loi si, vu les changements de limites de la municipalité d'Outremont et de la ci-devant municipalité de Notre-Dame-des-Neiges qui ont eu lieu depuis une quinzaine d'années, cette carrière n'est pas maintenant située dans les limites de la Cité de Montréal. Ledit Département devant, à ce sujet, conférer avec les représentants du quartier Mont-Royal, MM. les échevins McKenna et Prud'homme.

2.—La demande de la "Pure Ice Coy., Ltd." pour qu'ordre soit donné à la "Montreal Water and Power Co." de fournir l'eau au No. 900 rue Charlevoix, quartier Ste-Cunégonde, étant de nouveau discutée.

M. John-W. Smith, gérant de ladite Compagnie, se présente devant la Commission, et, comme la question avait été référée au surintendant de l'Aqueduc pour rapport, celui-ci, étant appelé devant la Commission, explique qu'il n'a pas eu le temps de préparer le rapport demandé.

Résolu: De renvoyer cette question à M. l'échevin Guay avec prière de prendre connaissance du rapport du surintendant de l'Aqueduc lorsqu'il aura été préparé, et de faire rapport à la Commission.

3.—Soumise une lettre de M. Ulric Lafontaine, secrétaire-trésorier de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, demandant une avance de \$20,000 sur le produit de la taxe scolaire.

Renvoyée au trésorier de la Cité avec autorisation de faire l'avance demandée si la chose est légale.

4.—Soumise une lettre de M. J.-Willie Bray, demandant une situation.

Déposée sur le bureau.

- 5.—Soumises des lettres demandant des subventions:
 (a) de l'orphelinat Saint-Arsène, Villeray;
 (b) du "Montreal Foundling Hospital".

Résolu: De prendre ces demandes en considération lors du vote des crédits et, en attendant, de les renvoyer à M. Bienvenu, pour rapport.

6.—Soumis un compte du notaire Camille Perrault, s'élevant à \$26.10, pour correction d'actes entre la Cité de Montréal aux charges et droits de la municipalité de Rosemont, et Joseph Fortier et Jos. Bussière.

Résolu: De payer ce compte.

7.—Soumise une lettre de M. O. LeMyre, sténographe de la Cour du Recorder, demandant que son traitement soit augmenté.

Déposée sur le bureau pour être prise en considération lors du vote des crédits.

8.—Soumise une lettre du président du Bureau des Estimateurs déclarant que, dans l'opinion du Département en Loi, la Société des Artisans est sujette à une taxe d'affaires pour son bureau.

Déposée aux archives.

9.—Soumis un rapport de M. Bienvenu, directeur de l'Assistance Municipale, au sujet de la demande de l'hôpital Ste-Justine pour une subvention.

Résolu: De prendre cette question en considération lors du vote des crédits.

10.—Soumis:

(a) Cession et transport par Amable Dagenais, ancien pompier, à Israël Lemay, d'une police d'assurance acquittée payable par la Cité de Montréal aux héritiers du cédant;

(b) Signification dudit transport à la Cité de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin Lavallée, il est

Résolu: De donner instruction au trésorier et au contrôleur de la Cité de ne payer ladite assurance que sur la direction du Département en Loi et de prier le greffier de la Cité d'attacher une copie de la présente résolution au transport qui vient d'être soumis.

11.—Soumise une résolution de la Commission spéciale des Conduits souterrains, recommandant de payer à MM. Robert-A. Ross, Percival-W. St. George et Beaudry Leman, ingénieurs nommés par la Cité en rapport avec la question de l'établissement de conduits souterrains, la somme de \$2,000 pour services professionnels jusqu'au 8 octobre 1908.

Résolu: D'approuver le paiement de ce compte.

12.—Soumise une lettre de l'Agence Canadienne de Publicité, suggérant de faire voter des crédits pour annoncer la Cité de Montréal.

Resolved: That the Law Department be asked to ascertain, that seeing changes of limits of the municipality of Outremont and of the former municipality of Côte-des-Neiges have been made during the last fifteen years, if the said quarry is not now situated within the limits of the City of Montreal. The said department to confer in this connection with the representatives of Mount-Royal ward—Ald. McKenna and Prud'homme.

2.—The petition of the Pure Ice Co. Ltd. for an order to the Montreal Water and Power Co., to supply water to No. 900 Charlevoix street, Ste. Cunégonde ward, being once more discussed,

Mr. John W. Smith, manager of said Company, appeared before the Committee and, as the matter had been referred to the Water superintendent for a report, the latter being called before the meeting, explained that he had no time to prepare the report sought for.

Resolved: That the matter be referred to Ald. Guay with instructions to examine the report of the Water superintendent when it is prepared, and report to the Committee.

3.—Submitted a letter from Mr. Ulric Lafontaine, secretary-treasurer of the Catholic School Commissioners of Montreal, asking for an advance of \$20,000 on the proceeds of the school tax.

Referred to the City treasurer with authority to make the advance asked for, if it can be legally done.

4.—Submitted a letter from Mr. J. Willie Bray, asking for a position.

Laid on the table.

5.—Submitted letters asking for grants:

- (a) From St. Arsène orphanage, Villeray;
 (b) From the Montreal Foundling Hospital.

Resolved: That the said requests be considered when appropriations are voted, and, in the meantime, that they be referred to Mr. Bienvenu for a report.

6.—Submitted a claim from Mr. Camille Perrault, notary, for \$26.10, for the correction of deeds passed between the City of Montreal, which is vested with the rights and obligations of the former municipality of Outremont, and Joseph Fortier and Jos. Bussière.

Resolved: That the said account be paid.

7.—Submitted a letter from Mr. O. LeMyre, stenographer for the Recorder's Court, asking that his salary be increased.

Laid on the table to be considered when appropriations are voted.

8.—Submitted a letter from the president of the Board of Assessors, stating that, in the opinion of the Law Department, the "Société des Artisans" was bound to pay a business tax for its office.

Filed of record.

9.—Submitted a report from Mr. Bienvenu, director of the Municipal Assistance, avenir the request of Ste. Justine hospital for a grant.

Resolved: That the matter be considered when appropriations are voted.

10.—Submitted:

(a) Cession and transfer by Amable Dagenais, ex-fireman, to Israël Lemay of a paid-up policy payable by the City of Montreal to the heirs of the transferee;

(b) Service of said transfer upon the City of Montreal.

On motion of Ald. Lavallée, it was

Resolved: That the City treasurer and the comptroller be instructed to pay said insurance only upon the advice of the Law Department, and that the City Clerk be instructed to attach a copy of this resolution to the transfer now submitted.

11.—Submitted a resolution from the Special Committee re Underground Conduits, recommending to pay Messrs. Robert A. Ross, Percival W. St. George and Beaudry Leman, engineers appointed by the City in connection with the question of laying underground conduits, the sum of \$2,000 for professional services up to the 8th of October 1908.

Resolved: To concur in the payment of the said account.

12.—Submitted a letter from the Canadian Publicity